

Procès verbal du Conseil d'école du mardi 12 novembre 2024
Salle de réunion en élémentaire à 18h

Membres présents, excusés.

Enseignants : Mmes SICHLER-PERRIN-NOLIN-PARIS-FARGEOT-BENTIRI-FORGE – BLANCHARD – WATSINE (excusée) et SCHMITT

M. MAGNIN (excusé) –COUVAL et HENRY.

Titulaire remplaçant : M. VERNIER et Mme JACQUEMIN

Membres du RASED : Mme GROSJEAN, Mme LEPAUL (excusées)

Mme l'Inspectrice (excusée).

Représentants des parents : Mmes Mme RIDA Keltouma, Mme YILMAZ Gülseren, Mme CHAPOT Linda, Mme BOURGAU Samantha et FERRY Laetitia (suppléante).

Mme DEGRAEVE Prescillia, Mme BARICAULT Laure, et M. BOUHROURA Rachid sont excusés.

Représentant de la municipalité : Mme MANTION adjointe au maire

DDEN : Mme FOUQUET

AESH : Mmes BETTINELLI –GODE- (Mmes VADE et BAUTEY sont excusées)

Mme SCHMITT, directrice, accueille les présents en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil. Un tour de table de présentation est effectué.

Secrétaire de séance : Mme FARGEOT accepte d'assurer la rédaction du procès-verbal.

1. Les élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le 11 octobre.

Le taux de participation est de 46.52% en hausse (40,72% en 2023 45,41% en 22, 43,38% en 2021).

Le nombre de sièges à pourvoir était de 10, ils sont tous pourvus.

Les parents élus sont : Mme RIDA Keltouma, Mme DEGRAEVE Prescillia, Mme YILMAZ Gülseren, Mme GUNES Nezha

Mme REBOUL Lindsay, Mme ANTONYAN Ani, Mme CHAPOT Linda, Mme BARICAULT Laure, M. BOUHROURA Rachid

Mme BOURGAU Samantha, Mme FERRY Laetitia (suppléante).

Pour rappel : le conseil est un organe de concertation doté de compétences décisionnelles. Sur proposition du directeur, le conseil d'école :

- **Vote** le règlement intérieur de l'école.
- **Donne tous avis et présente toutes suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : les projets, les sorties, le périscolaire.
- **Donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

Les représentants des parents ont un rôle de relais des informations mais sont également tenus à **une obligation de réserve**.

2. Les effectifs, la répartition et le personnel de l'école

A ce jour, l'école compte 157 élèves, 13 enseignants en charge de classe, et 2 remplaçants.

Un dispositif d'accueil des TPS a été ouvert cette année. Nous accueillons pour l'instant 6 élèves uniquement le matin, d'autres inscriptions sont prévues. C'est Mme SICHLER qui a été nommée sur ce poste à mi-temps. Les élèves sont accueillis dans la grande salle de sieste qui a été aménagée à cet effet.

Enseignants	Classes	Nombre d'élèves
Mme SICHLER	TPS	6
M. MAGNIN	PS	14
Mme PERRIN	MS	16
Mme NOLIN	GS	17
Mme PARIS	CP	19 dont 1 ULIS
Mme SCHMITT/M.COUVAL	CE1	24 dont 2 ULIS
Mme FARGEOT/Mme BENTIRI	CE2	22 dont 2 ULIS
Mme FORGE	CM1	20 dont 3 ULIS
M.HENRY	CM2	19 dont 1 ULIS
TOTAL		157 dont 9 élèves ULIS

Mme BLANCHARD et Mme WATSINE ont la charge du dispositif ULIS. Le nombre d'élèves est intégré dans les effectifs des classes.

Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) est composé d'une psychologue Mme GROSJEAN et d'une enseignante spécialisée, Mme LEPAUL. Les parents peuvent contacter directement la psychologue au 03 84 40 45 24 ou au 07 66 16 06 52 et à l'adresse mail suivante : rased.luxeuil@ac-besancon.fr.

Le RASED intervient pour les élèves en difficultés durables sur demande des enseignants ou des parents.

Complètent également l'équipe pédagogique les 3 ATSEM (dont 1 à mi-temps) : Mmes HENRY-BOFFY et SULJIC, 4 AESH Mmes VADE (en classe ULIS)- BETTINELLI –BAUTEY et GODE ont en charge des élèves en situation de handicap. Mme DELAMARE effectue une mission d'emploi civique au sein de l'école maternelle.

3. Le règlement intérieur de l'école

Suite au nouveau règlement départemental, le règlement intérieur de l'école a été modifié. Les modifications ont été discutées en conseil des maîtres et validées par Mme l'Inspectrice. Ce nouveau règlement a été transmis pour avis aux délégués de parents avant le conseil.

La directrice donne des précisions sur les modifications et précisions apportées : l'accueil des TPS, la fréquentation et les absences, la surveillance des élèves, l'organisation du dialogue entre les familles et l'école, les droits et obligations de la communauté éducative.

Le nouveau règlement est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

4. La sécurité et la santé

Mme SCHMITT rappelle que le plan Vigipirate est toujours en cours.

Elle présente les plans de mise en sécurité (PPMS) attentat-intrusion et risques majeurs de l'école remis à jour.

Ces plans définissent les conduites à tenir (évacuation ou confinement) selon les différents risques et les rôles de chacun.

Au total, 4 exercices de sécurité sont prévus sur l'année : 2 du type « incendie », 1 du type « attentat-intrusion » et 1 du type « risques majeurs ». Un rappel des consignes en cas d'incendie, de confinement et d'évacuation est fait en classe avant chaque exercice.

Un exercice d'écoute des 3 signaux d'alerte a été effectué le 19 septembre. Un second exercice d'évacuation a été effectué le mardi 24 septembre à 15h45.

Vendredi 18 octobre, un exercice de confinement risques-majeurs (nuages toxiques) a été déclenché suite à un avis de la préfecture. Les élèves ont été confinés 1h30 dans les salles prévues. Cet exercice non prévu a soulevé de nombreuses questions : le confinement dans une salle avec 50 élèves aussi longtemps est difficile. Les accès aux sanitaires et à l'eau sont soulevés pour les élèves en élémentaire.

Un exercice académique attentat-intrusion aura lieu en décembre : une information sera faite auprès des parents.

Depuis l'an dernier, l'école s'est engagée dans le programme PHARE : programme de lutte contre le harcèlement scolaire.

Pour rappel il comprend :

- 10h d'apprentissage à partir du CP qui sont consacrées à la prévention du harcèlement.

Exemples d'activités mises en place : un travail à partir d'un album sur l'empathie, une analyse d'affiche, l'étude d'une BD, le visionnage de petits films, les CM2 ont abordé la notion de cyber harcèlement dans le cadre du permis internet.

- La mise en place d'une équipe de professionnels ressources (dans chaque circonscription) spécifiquement dédiée au harcèlement pour aider les enseignants. Mme GROSJEAN psychologue du RASED est la référente pour l'école.
- La mise en place d'une méthode spécifique de préoccupation partagée pour traiter les situations et éclater l'effet de groupe avec des entretiens individuels. ➔ n° vert : **3020 (harcèlement) et 3018 (cyber harcèlement)**.
- La participation à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire et au prix Non au harcèlement

Tous les élèves, du CE2 à la Terminale, devront remplir une grille d'auto-évaluation anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école. Le questionnaire sera adapté à chaque niveau.

Cette année l'école est chargée de mettre en place un protocole sur la santé mentale. Il s'agit de repérer les signes de souffrance psychiques chez les élèves, d'alerter les services concernés, d'évaluer les situations, d'adresser les élèves vers les professionnels, et d'assurer un suivi.

5. Les évaluations nationales

Cette année tous les élèves de l'élémentaire ont passé les évaluations nationales.

En CP sur 18 élèves 7 sont à besoins en français et 4 en mathématiques.

En CE1 sur 20 élèves 5 sont à besoin en français et 12 en mathématiques.

En CE2 sur 20 élèves 7 sont à besoin en français et 7 en mathématiques.

En CM1 sur 16 élèves 11 sont à besoin en français et 10 en mathématiques.

En CM2 sur 18 élèves 8 sont à besoins en français et 6 en mathématiques.

Les élèves du dispositif ULIS n'ont pas passé les évaluations nationales.

6. Les aides aux élèves en difficultés

La participation aux APC (activités pédagogiques complémentaires), une prise en charge RASED, une adaptation du travail font partie des aides mis en place pour les élèves à besoins.

Les enseignants rappellent que les difficultés sont très souvent soulevées dès la maternelle. Trop d'écrans, le manque de sommeil, une incapacité à gérer ses émotions, et la non maîtrise de la langue française sont des causes fréquentes.

Le RASED Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté va débiter les prises en charge des élèves signalés par les enseignants. Mme LEPAUL (enseignante spécialisée) prend en charge des élèves en difficultés en petits groupes avec l'accord des parents.

15 demandes de prises en charge ont été faites ou sont en cours.

L'aide aux devoirs proposée par AAMI70 dans le cadre du contrat local d'accompagnement scolaire a débuté le 15 septembre.

M. MAGNIN intervient les après-midis de 14h00 à 15h00 dans la classe de CP dans le cadre des actions mises en place du projet d'école (adaptation des parcours, réduire les inégalités) en coopération avec l'enseignante de la classe.

Dans le cadre du PACTE, 3 enseignants proposent des séances de soutien renforcé aux élèves dont la maîtrise des savoirs fondamentaux est fragile en mathématiques et en français. Ces séances auront lieu des mercredis matins de 9h à 12h.

Des petits groupes de niveaux seront constitués, à raison de 8 séances de 3h soit 24h.

Les 1ères séances débutent mercredi 13 novembre, elles concernent des élèves de CP- CE1. Suivront des séances pour les CE2, puis les CM1 et CM2.

7. Les activités pédagogiques complémentaires

Elles ont débuté le 16 septembre. Les priorités retenues sont l'aide en français et en mathématiques.

Les activités pédagogiques complémentaires sont proposées à 4 élèves en GS les lundis, 6 en CP, 5 en CE1, 4 en CE2, 5 en CM1 et 6 en CM2.

Les enseignants de MS et PS prennent en charge des CP et l'enseignante de GS les CE1 les jeudis.

8. Les initiatives pédagogiques et culturelles

Madame SCHMITT fait le point sur les différentes actions.

Education physique et sportive

Les CM2 ont effectué leur cycle de natation à raison de 2 séances par semaine. L'équipe enseignante rappelle que les séances de piscine font partie intégrante des enseignements lorsqu'elles sont mises en place et donc obligatoires. La dispense des séances doit être justifiée par un certificat médical. Cette année plusieurs parents ont effectué la formation pour être agréés. Nous les en remercions. Toutes les séances pourront se faire.

Les CM1 et CE2 débiteront leur cycle le 5 décembre.

Les séances d'EPS ont été faites à l'extérieur depuis la rentrée. A partir du 15 novembre, les classes d'élémentaire pourront aller à la Halle Beauregard les vendredis après-midis.

Une rencontre jeux collectifs inter-écoles a eu lieu le 18 octobre au Palais des sports pour les CP, CE1 et CE2. Cette action rentre dans l'axe 2 du projet d'école : développer et améliorer le bien-être. Des rencontres cycle 1 et cycle 3 seront prévues plus tard dans l'année.

Citoyenneté

Participation des classes de CM1 et CM2 à la cérémonie des 80 ans de la libération de la ville de Luxeuil le 16 septembre.

Les CE2-CM1-CM2 ont pris part à l'opération « Nettoyons la nature ». La collecte s'est faite autour de l'école et du quartier. Le nombre et type de déchets récoltés sont impressionnants. La problématique du tri est soulevée.

L'ensemble des classes participe à une grande collecte éco-humanitaire KeurSam pour les enfants du Sénégal en récoltant le matériel d'écriture usagé. L'argent récolté grâce au recyclage de ces déchets servira à favoriser l'accès et le développement à l'éducation, aux soins, à l'alimentation, à l'eau potable et à tous les projets environnementaux pour les enfants des villages du Sénégal. Une information sera mise sur le blog.

Les CM2 vont passer le permis internet jeudi 14 novembre avec un gendarme spécialisé de Vesoul.

A l'occasion de la journée internationale des Droits de l'enfant, les classes de CM1 et CM2 iront voir le film documentaire « Demain est à nous » soutenu par l'UNICEF. Cette action est financée par la Communauté de communes et la ville de Luxeuil.

La classe de Mme FORGE propose d'intervenir à l'Ehpad La Source et Château Grammont de Luxeuil pour proposer des chants et danses dans le cadre d'une action intergénérationnelle. Une première visite est prévue fin décembre.

Le projet « 1 dessin pour nos aînés » initié par la municipalité est reconduit pour la 3^{ème} fois. Toutes les classes y participeront.

Les CM1 et CM2 organiseront une collecte solidaire pour l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui finance des opérations du cœur pour les enfants malades. Cette collecte se fera dans le cadre de la participation du *Bateau initiative Cœur au Vendée Globe*. Ses sponsors financent les opérations du cœur d'enfants défavorisés.

Les deux classes proposeront un parcours sportif pour toutes les classes à l'occasion de cette collecte pour sensibiliser les élèves au sujet.

Culture et cinéma

Nous remercions la municipalité pour la reconduction de la convention avec la bibliothèque qui permet à l'école d'emprunter des livres gratuitement. Un abonnement gratuit pour chaque élève de CP a été offert.

Les classes de MS et CP et CE2 ont participé à des ateliers –Blason-Jeux des 7 merveilles- initiés par l'office du tourisme dans le cadre des journées du patrimoine.

Langues

L'enseignement de l'allemand a repris par Mme PRADEL (intervenante extérieure). Les élèves de GS et MS bénéficient de 30 minutes d'allemand dans le cadre du réseau franco-allemand des écoles bilingues maternelles du projet Elysée.

Elle intervient également les mardis dans toutes les classes en élémentaire à raison de 45 min.

Les cours d'arabe ont été déplacés au mercredi après-midi de 15h à 16h30. Ils ont repris le mercredi 16 octobre.

En raison du nombre insuffisant d'élèves, les cours de langue turque n'ont pas repris.

Sciences

Mise en place de l'Ecole Dehors pour les CM2 à raison d'une fois par semaine ou une fois toutes les 2 semaines dans le cadre de l'axe 2 du projet d'école : le bien être de l'élève.

Nous remercions la collectivité pour la mise à disposition d'une parcelle de forêt à proximité de la halle Beauregard ainsi que pour les demi-rondins pour les assises.

Les bienfaits de cette pratique pour les élèves : Sensibiliser les élèves à la biodiversité, travailler les matières scolaires différemment, permettre d'apprendre par différents canaux sensoriels (les apprentissages s'ancrent mieux dans la mémoire), rendre l'apprentissage plus efficace par un cadre plus invitant et stimulant. Merci aux parents qui accompagnent ces sorties.

Dans le cadre du Plan Climat Energie initié sur le territoire du Pays des Vosges Saônoises, 2 séances de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur et extérieur, sont proposées par la Maison de la Nature des Vosges Saônoises à la classe de CM2.

Cette structure fera également 3 interventions sur la thématique des déchets en GS. Ces interventions sont gratuites pour l'école.

A l'occasion de la semaine du goût l'association SLOW Food est intervenue dans toutes les classes pour faire connaître le monde des abeilles et du miel. Tous les élèves ont pu goûter différentes sortes de miel.

L'opération « Un fruit à la récré » a été reconduite par la ville de Luxeuil-les-Bains. Cette initiative vise à promouvoir auprès des élèves un comportement alimentaire plus sain mais aussi d'acquérir des connaissances sur le monde du vivant et de développer le langage associé. Ce sont tous les élèves de maternelle qui bénéficient de cette action à raison d'un fruit par semaine.

Les classes de CE2 et CM1 participeront à l'opération « Bien vivre ma ville » mis en place par la collectivité mardi 19 novembre. Ils pourront effectuer plusieurs ateliers sur le thème du développement durable, de l'écologie et du bien-être.

9. La Coopérative

Il est rappelé que la cotisation demandée sert à financer les sorties, les spectacles, le renouvellement des livres de la BCD et du matériel de sport. Son montant n'a pas été augmenté depuis plusieurs années.

Mme SCHMITT précise que la coopérative de l'école est sous la tutelle d'un organisme l'OCCE qui vérifie les comptes et qui sert d'assurance à l'école. Le coût de l'affiliation à cet organisme est de 634.33€

La coopérative a un solde de 4398€ à ce jour.

En octobre une vente de miel a été proposée ainsi qu'un goûter autour du miel. Les parents ont été invités, ils ont apporté des gâteaux mis en vente au profit de la coopérative. Une exposition des travaux sous le préau de la maternelle leur a été proposée.

Remarque de certains parents : le prix de vente des pâtisseries aurait pu être plus élevé.

La vente des calendriers et photos est en cours. Une action avant les vacances de Noël est prévue.

Mme YILMAZ propose la vente d'un paquet avec mandarine, bonbons que les élèves ramèneraient à la maison.

Mme SCHMITT explique qu'une commission de vérification des comptes sera mise en place pour l'exercice 2024-2025. Il faut 2 parents d'élève, un enseignant et la mandataire (Mme PARIS) pour composer cette commission.

Mmes YILMAZ et RIDA sont volontaires. La réunion est fixée au lundi 16 décembre à 16h45.

10. Travaux et questions diverses.

Nous remercions la municipalité pour les différents travaux réalisés en particulier pour la création du dispositif d'accueil des TPS qui a engendré des coûts et des interventions des services techniques supplémentaires.

Nous rappelons les demandes validées qui n'ont pas encore abouties : la mise en place d'un panneau de basket – l'achat de poubelles avec couvercle – le changement des arbres morts.

Nouvelles demandes :

- la peinture au sol pour visualiser l'emplacement des parents pour les sorties des TPS, PS et MS.
- un panneau « Point de rassemblement » en cas d'évacuation en élémentaire sur le terrain de sport
- le changement du terreau dans les carrés de jardin, dans le bac en élémentaire et ajout dans le jardin.
- une marche ou escabeau pour les élèves de TPS pour monter sur la table à langer.
- la possibilité de mettre des roulettes sur les tables dans la classe des TPS pour faciliter la mise en place des lits.

Mme FOUQUET souligne que l'école sera récompensée pour sa participation au concours des Ecoles fleuries en 2024.

La directrice rappelle que le PV sera transmis par mail avec le règlement intérieur et la charte de la laïcité, mis sur le Blog et affiché au panneau d'affichage.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme SCHMITT remercie l'assemblée et clôt la réunion.

Secrétaire de séance : Mme FARGEOT (enseignante)

Mme SCHMITT (Directrice et enseignante)

